SALAIRE MINIMUM EN VALAIS

Quand la promesse d'un mieux-être devient le piège de notre économie

Fixer un salaire minimum légal part d'une intention louable, mais produit souvent des effets contraires à ceux recherchés. Le 29 novembre 2026, la population valaisanne est appelée à se prononcer sur l'initiative populaire visant à introduire un salaire minimum cantonal de 22 francs de l'heure. Derrière cette proposition rigide, ce sont les emplois, le partenariat social et l'avenir de nos PME valaisannes qui risquent de payer l'addition.

Tribune économique

Affaiblir les conventions collectives et le partenariat social

En Suisse, la fixation des salaires repose traditionnellement sur le partenariat social: des négociations directes entre syndicats et patronats pour adapter les conditions de travail à la réalité de chaque secteur (hôtellerie, restauration, commerce de détail, agriculture). L'imposition d'un salaire minimum étatique vient court-circuiter ces conventions collectives de travail (CCT). En imposant un montant unique sans tenir compte des spécificités sectorielles ni de la santé économique des petites structures, la loi affaiblit un modèle de concertation qui a fait ses preuves depuis des décennies.

Le risque d'un nivellement des salaires par le bas

L'effet le plus pervers du salaire minimum légal est d'imposer une injustice directe aux travailleurs qualifiés. Ce sont eux qui paieront cash la note de cette réforme! Les PME ne disposant pas de budgets extensibles, la hausse forcée des salaires d'entrée se fait au détriment direct des employés diplômés, expérimentés ou investis. Faute de marges financières pour augmenter tout le monde, les entreprises seront contraintes de geler les rémunérations des collaborateurs qualifiés. Concrètement, la grille salariale s'écrase vers le bas: le plancher imposé par l'État devient le plafond pour la majorité des équipes, bloquant les augmentations au mérite, à la performance et à l'ancienneté. Voir un débutant sans qualification toucher presque le même salaire qu'un employé titulaire d'un CFC envoie un signal désastreux. Cela dévalue l'effort, casse la motivation individuelle et crée une profonde amertume au sein des entreprises.



Retrouvez tous les arguments du non au salaire minimum en scannant ce QR Code.



Hausse des prix et portes fermées aux jeunes

Contrairement aux idées reçues, fixer un plancher salarial artificiel ne gonfle pas les budgets des entreprises par enchantement. Cette contrainte alourdit immédiatement la facture horaire de chaque collaborateur. Face à cette hausse des charges, nombre de commerces, d'hôtels-restaurants et d'entreprises seront poussés dans leurs retranchements. Certains n'auront d'autre choix que d'annuler leurs projets d'embauche, de réduire leurs heures d'ouverture, de supprimer des postes ou d'augmenter directement leurs prix pour éponger la facture. Dans cette impasse, ce sont les consommateurs qui trinqueront à travers une hausse du coût de la vie, tandis que les jeunes et les personnes sans diplôme essuieront les premiers plâtres sur le marché de l'emploi. Face à un niveau de salaire aussi élevé imposé dès le premier jour, les employeurs ne pourront plus se permettre d'investir du temps et des ressources pour former un profil novice. La priorité ira systématiquement aux candidats déjà aguerris et immédiatement opérationnels. En balayant les « jobs tremplins » qui permettent d'accumuler une première expérience, cette mesure barre la route de l'emploi à celles et ceux qui ont le plus besoin d'y faire leurs preuves.

La hausse forcée des salaires d'entrée se fait au détriment direct des employés diplômés, expérimentés ou investis.

Pouvoir d'achat et vitalité économique : un choix perdant-perdant pour l'ensemble de la population

D'un côté, les jeunes et les personnes sans qualification se voient privés d'accès au marché du travail et de leurs premières opportunités d'embauche. De l'autre, les collaborateurs qualifiés et expérimentés voient leurs efforts dévalorisés par le tassement de la grille salariale et le gel de leurs perspectives d'augmentation. Et en plus, les consommateurs et les ménages finissent par payer la facture à travers la hausse des tarifs dans les commerces, les restaurants et les services de proximité. Derrière cette promesse séduisante se cache une fausse bonne idée qui fragilise notre équilibre régional. Plutôt que d'imposer un carcan rigide et uniforme dans une économie valaisanne très diversifiée, faisons confiance au partenariat social pour préserver nos PME, valoriser le travail de chacun et garantir une vraie prospérité partagée en Valais. ■

En bref

L'UVAM VOUS INVITE À VOTER NON À L'INITIATIVE POUR UN SALAIRE MINIMUM VALAISAN CAR…

- elle entraîne un nivellement des salaires par le bas en tassant les grilles salariales et en pénalisant les employés qualifiés ou expérimentés;
- elle affaiblit le partenariat social et les CCT au profit d'une intervention étatique rigide;
- elle menace les PME et l'emploi local en alourdissant les charges des secteurs les plus fragiles de notre canton.